

Subventions aux associations sportives

M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur : La Commission des Sports, réunie le 19 août 2008, propose à l'unanimité la répartition des subventions suivantes :

1. Programme «Manifestations sportives» et subventions exceptionnelles

ASEB - Roller In Line Cup (31 août) **1 300 €**

Comité Départemental de Pétanque
Participation au challenge des Villes **300 €**

En cas d'accord, la dépense totale soit **1 600 €** sera imputée au chapitre 65.40.6574 4822 CS 20300.

2. Programme aide relative aux locaux

Association de Gestion du Pôle des Montboucons
Complément de subvention pour le fonctionnement du pôle judo-lutte-VTT **7 500 €**

Entre Temps : aide au loyer pour locaux rue Albert Einstein **6 000 €**

BRC Tennis : Locaux rue de Trépillot -
Travaux de remise aux normes **10 000 €**

En cas d'accord, la dépense totale, soit 23 500 €, sera imputée au chapitre 65.40/6574.4826 CS 20300 qu'il conviendra d'abonder par un crédit de 17 500 € qui sera proposé dans la décision modificative n° 2 de l'exercice.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces propositions.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, se prononce favorablement sur ces propositions.

Récépissé préfectoral du 3 octobre 2008.